

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration

Date du CA Vendredi 15 septembre 2023

Lieu MPCL

Durée 12h30-14h00

NOM	Présent	Excusé	Absent	NOM	Présent	Excusé	Absent
BAWIN Colette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MISSAIRE Julie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHARLIER Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MOCH Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DESSAMBRE Jean-François	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OLBRECHTS Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOR Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OWIECZKA Lory	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GILLAIN Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RIGO Benoit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
KOCABAS Jézabel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ROSIUS Marc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEFEBVRE France	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SALDEN Michelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LIBOIS Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SOLEIL Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LILIE Jacques	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	THIEBAUT Hélène	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				VERNIERS Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Procès-verbal

### Approbation PV

- Le PV du CA du 04/07/2023 est validé (la PJ annoncée a été envoyée anticipativement au PV par OM)

### Candidatures – Admissions - Démissions (DV-PhL)

#### Candidatures (DV)

François Renson, Digital Synchrone (JM et NC)

#### Admissions (DV)

/

#### Démissions (PhL)

- François Bodarwe
- Clio Brzakala
- Laurence Cordonnier
- Sabine Dogniez
- Michel Gillet
- Marc Verdin

### Rapports des Groupes des Travail

#### GT Passage – ComVision (PS)

PS aura besoin de l'aval du CA sur la formule tarifaire qui doit être actualisée : il enverra cela par mail car nous n'avons plus le temps d'en discuter.

#### GT Prix (HT)

Point non abordé

#### GT Membres (DV)

Point non abordé

### Horizon 2024 – processus de réflexion « Horizon 2024 »

Plusieurs administrateurs souhaitent obtenir plus d'informations sur le point « Horizon2024 » présenté par OM lors du CA du 4 juillet. Il s'agit des administrateurs absents lors du CA ou qui n'ont pas participé à la réflexion sur ce point. BR se fait le porte-parole de ces 13 administrateurs et pose 3 questions, qui ont été portées à l'attention du président et annoncées dans l'ordre du jour. OM répond aux questions qui lui sont adressées. Les membres du CA qui ont participé à la réflexion « Horizon 2024 » (PS, JK, JFD et NC) complètent ses réponses.

#### Q1 : Genèse de la réflexion présentée lors du CA du 4 juillet :

- Qui l'a initiée ? Qui y a participé ?
- Comment s'est-elle organisée ? Quand ?
- Pourquoi le CA au complet n'en a-t-il pas été mis au courant ?

#### Réponse :

3 administrateurs (PS, NC et JK) ont interpellé OM individuellement afin de lui faire part de leurs sentiments et de leurs inquiétudes (ils ne s'y retrouvent plus spécialement dans l'UPMC, aimeraient voir plus d'agilité et de changements). OM les a d'abord rencontrés en colloque singulier puis, constatant des points de convergence dans leurs propos, a décidé de les réunir à trois reprises (mars, avril et juin). Pour le Président, constater des choses à changer sans proposer des pistes de solutions n'est pas suffisant ! Au fil des discussions, une structure de proposition avec une vraie réflexion à amener devant le CA s'est dégagée. Ils y ont œuvré ensemble et ont mis cela en page en juin avec l'aide de JFD. Leur objectif était de l'amener en CA estival et de poursuivre la réflexion collectivement. Il est précisé à de nombreuses reprises qu'elle n'est pas figée dans le marbre et dit être débattue et amendée par le CA.

Sur la question de la non-information du reste du CA, OM avait clairement une intention d'amener un « électrochoc » (explicité plus tard tel que dans le déroulé de la réunion), d'essayer une autre façon de faire car lors de précédentes discussions sur le sujet aucune piste probante n'a pu être dégagée au terme de nombreuses réunions en GT (notamment Image ou Baseline). Pour le président, le processus a été inclusif et démocratique dans le sens où il aurait de toutes façons été discuté et amendés par tous par la suite, puis soumis à un double vote (en décembre en CA et en mars 24 en AG).

#### Réaction :

## Procès-Verbal - Conseil d'administration

L'inclusion interviendra aux yeux de certains trop tardivement. Il est exprimé que le travail présenté semble trop abouti que pour que l'on ait le sentiment qu'il est en cours d'élaboration/il décourage de s'investir. L'objectif de provoquer un électrochoc ne dispense pas de respecter le ROI et les statuts qui prévoient que le CA dans son entièreté doit être informé des actions menées. Il eut fallu, dès le mois de mars, annoncer au CA la volonté partagée par plusieurs administrateurs de travailler sur un projet de changement à présenter et d'ouvrir à l'ensemble des administrateurs la possibilité de contribuer d'emblée à cette réflexion.

### **Q2 : Pourquoi organiser un CA d'une telle importance en période de vacances/en l'absence d'une majorité d'administrateurs ?**

#### **Réponse :**

La date choisie était celle qui comportait le plus de participants potentiels (13) selon le Doodle : le jour J, deux désistements ont porté le nombre à 11. Le Président ajoute, qu'à son sens, tous les CA revêtent de la même importance. Enfin, le calendrier n'est pas un hasard puisqu'il a été pensé pour laisser assez de marge de travail avant l'AG de 2024. NC ajoute que, pour lui, c'est un peu devenu la tradition de parler de projets de grande envergure en été. OM ajoute que lors du CA estival de 2022, suite à la présentation de l'enquête interne, il avait été consigné que c'était "l'occasion de démarrer un chantier d'envergure et de dégager des pistes de travail pour les mois à venir". La démarche s'inscrivait dans ce sens puisque rien n'avait encore été initié. L'approche était disruptive pour ne pas répéter les échecs de certains GT.

#### **Réaction :**

Il faut alors absolument préciser clairement dans l'ordre du jour (voir question suivante) le sujet de la réflexion, afin que chacun puisse préparer ces CA hors du commun et surtout s'organiser pour être présent (ou pour donner une procuration). En 2022, il y avait eu beaucoup plus de participants car l'objectif de « mise au vert estivale » avait été annoncé de longue date.

### **Q3 : Pourquoi le point n'était-il pas clairement formulé à l'ordre du jour ?**

#### **Réponse :**

Le Président n'estime pas que le point était moins bien détaillé que les autres. L'ordre du jour est toujours excessivement synthétique, se limitant à donner le titre du point (ce qui a été le cas ici, « Horizon2024 »). De plus, il rappelle sa volonté de créer une réaction un « électrochoc ».

#### **Réaction :**

Lorsque le sujet amène un débat et une réflexion collective, les membres du CA doivent en connaître le contenu et les objectifs. Il est impossible de se préparer pour un sujet d'une telle importance sans en connaître la teneur. D'autant qu'ici, il s'agit d'un point concernant l'avenir de l'Union.

### **Précisions additionnelles données par le président et les personnes concernées à la Q1**

L'objectif était d'avancer avec un projet à martyriser et non de partir encore d'une page blanche. Il n'y avait aucune mauvaise intention de la part de ceux qui souhaitaient apporter des idées, en s'inquiétant de l'avenir de l'UPMC. Et lorsque l'on parle de « rajeunissement du CA », il faut comprendre (et désormais écrire) : « rajeunissement des compétences du CA » et/ou

## Procès-Verbal - Conseil d'administration

“représentativité des métiers actuels de la communication” : il n’y avait aucune volonté discriminatoire.

### Discussions suite à ces réponses

Globalement, les administrateurs ayant pris part à la réflexion Horizon24 sont assez surpris de la réaction suscitée et du besoin de revenir sur la forme sans que ne soit abordée la question du fond.

BR précise, en tant que vice-président et porte-parole des administrateurs qui ont demandé la mise à l’ordre du jour de ce point, qu’il était essentiel de débattre d’abord de la forme avant de parler du fond. En effet, le procédé utilisé (travail de réflexion engagé sans mandat du CA) a heurté plusieurs administrateurs et a été très mal perçu, ce qui empêche d’aborder le fond à ce stade. Il était important de discuter de la forme aujourd’hui, car le non-respect de la procédure a créé une rupture de confiance.

PG intervient brièvement sur le fond en regrettant que l’analyse qui est faite ne tient pas (ou peu) compte du travail déjà effectué au sein de l’Union par tout un chacun : on ne peut pas dire qu’il n’y a pas eu de changements, même s’ils n’ont pas été aussi rapides ou nombreux qu’attendus par certains. Enfin, à aucun moment le bureau exécutif n’a été informé (et encore moins impliqué) : pour ce type de question, c’est une faute.

Chaque administrateur est invité à s’exprimer clairement et à donner son ressenti. Il est décidé de ne pas reproduire ces propos dans le PV. Les sentiments se rangent néanmoins du côté négatif du spectre : colère, déception, tristesse, incompréhension. Certains administrateurs sont modérés, d’autres plus tranchés face à la situation ainsi que face aux réponses entendues. Il n’est pas question de faire un procès d’intention, mais le constat est le suivant : l’UPMC doit faire face à une crise de confiance dont elle va devoir sortir.

L’ensemble du CA se met d’accord sur le fait de ne pas prendre de décision en séance.

Le point sur la suite à donner au projet « Horizon2024 » sera abordé lors du CA d’octobre avec, si nécessaire, passage au vote.

Le président, OM, accepte le fait qu’il a mal entamé sa présentation lors du CA du 4 juillet et a probablement manqué de la diplomatie chère à l’UPMC. Toutefois, comme pour tout dans la vie, il ne regrette rien. Il souhaitait faire bouger les choses et provoquer un électrochoc. Il assume pleinement ce qui a été fait, en assumera les conséquences (si conséquences il y a) mais souhaite surtout se focaliser sur l’évolution et l’espoir.

### Conclusion de la séance :

Il y a un eu problème sur la forme, certaines personnes en ont été heurtées lors du CA de juillet et lors de ce CA de septembre. Chacun a pu s’exprimer librement. Le constat est le suivant : l’UPMC semble divisée. L’objectif est de ramener de la cohésion afin de lui permettre d’avancer. Le but est de rétablir la confiance et puis d’aborder le fond. Il s’agira de passer outre tout ceci et de se focaliser sur l’avenir de l’UPMC, qui est à un moment charnière de son histoire. Les administrateurs ont ce point en commun : leur amour de l’UPMC et leur envie de la voir grandir et prospérer.

## Procès-Verbal - Conseil d'administration

Le CA reprendra cette discussion en octobre, en se focalisant sur le contenu de la proposition amenée lors du point Horizon24. Les décisions seront prises lors de ce CA avec vote éventuel (et procuration des absents si nécessaire).

### MPCL

Nous apprenons le décès du journaliste Pierre André (87 ans) : il fut la 1<sup>ère</sup> voix de Liège Matin.

### Etat des finances – Budget

Point non abordé, faute de temps

### Agenda

- 19 septembre : formation IA (2<sup>ème</sup> séance)
- 17 octobre : Midicom “*Des ads pertinentes sur Facebook et LinkedIn : pourquoi, comment, quelles cibles ?*” par Aurélie Franceschini (Moutain View)
- 9 novembre : 25e Prix de l'UPMC (B3)
- XX novembre : Afterwork à définir
- XX décembre Midicom à définir
- 5 décembre : ComVision (Palais des Congrès)

### Date du prochain CA → mardi 10/10 (MPCL)

- 17 novembre (Zoom)
- 19 décembre (MPCL)